

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 144 (1999)
Heft: 8

Artikel: Un nouveau char de grenadiers pour les brigades blindées
Autor: Brulhart, Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348721>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un nouveau char de grenadiers pour les brigades blindées

Les brigades blindées sont, dans le cadre de la défense dynamique, le moyen de combat principal pour la conduite opérative à l'échelon de l'armée et des corps d'armée. Avec l'introduction du *Leopard-2*, l'arme principale des brigades blindées a été considérablement améliorée au niveau de la mobilité, de la puissance de feu et de la protection. Les formations de grenadiers de chars, lesquelles accompagnent et appuient les chars de combat sur le champ de bataille, sont aujourd'hui encore équipées du *M-113* qui atteint bientôt quarante ans. Malgré les mesures de revalorisation du *M-113 63/89*, il ne répond plus aux exigences du combat moderne qui est de plus en plus dynamique. Il doit donc être remplacé par un *Char de grenadiers 2000*, afin de garantir une mobilité, une puissance de feu et une protection adaptée au combat moderne.

■ Maj EMG Philippe Brulhart¹

Les conditions cadres

Les conditions cadres pour l'armée XXI ont démontré la nécessité d'une nouvelle orientation de la politique de sécurité de la Suisse dans le contexte d'une réduction des moyens financiers (il faudra obtenir plus d'efficacité avec moins de moyens), de l'élargissement des formes d'engagement qui vont de la sûreté du territoire et la défense à la promotion de la paix, de la gestion de crise à la prévention et à la gestion des dangers existentiels.

La diminution des effectifs doit être compensée par une augmentation de la mobilité et de la flexibilité. La diminution des pertes chez les équipages et les chars grenadiers doit être assurée par une amélioration de la protection passive et active. La capacité de collaboration

avec d'autres forces armées doit être assurée à moyen terme (interopérabilité). Les systèmes d'arme dans leur ensemble, partant les brigades blindées doivent être optimisées en fonction des nouvelles exigences.

Dans le futur, les brigades de combat comme les brigades blindées resteront les éléments principaux du combat terrestre. Leur engagement sera influencé par l'évolution de la doctrine, de la technologie et de l'environnement. Les actions du futur seront marquées par un tempo élevé, une continuité et une simultanéité toujours plus grandes des opérations, mais aussi par un agrandissement considérable des secteurs d'engagement.

Le feu à l'échelon opératif et tactique gagne en signification à cause de cette possibilité d'engagements simultanés dans tout le secteur et à cause de l'amélioration considérable de

la précision dans la désignation des objectifs. De ce fait, les exigences concernant la capacité de réaction des moyens dont dispose la brigade blindée sont beaucoup plus élevées.

En considérant la densité des zones urbaines dans notre pays, l'engagement de la brigade blindée dans des portions de terrain compartimentées n'est pas à exclure. Pour cette raison, ses moyens doivent se caractériser par une grande flexibilité au niveau de l'engagement. Le spectre des missions s'agrandit, la brigade blindée se développe comme un système global multifonctionnel. Dans cette environnement, le char de grenadiers gagne en importance.

Engagement du « Char de grenadiers 2000 »

Malgré la revalorisation, le véhicule de transport de troupe

¹ Chef de l'introduction « Char de grenadiers 2000 » à l'Etat-major d'essai des troupes mécanisées et légères.

M-113 63/89, qui a bientôt quarante ans, ne remplit plus du tout les exigences. L'accomplissement des missions en collaboration avec un char de combat moderne comme le *Leopard-2* exige une grande **mobilité**, une grande **puissance de feu** et une **protection** bien meilleure de l'équipage. Ces critères sont entièrement remplis par le nouveau *Char de grenadiers 2000*.

Dans la conduite du combat conventionnel, le char de grenadiers devient un partenaire précieux et un complément idéal du char de combat, de jour comme de nuit. Les formations de grenadiers de chars peuvent agir dynamiquement dans le secteur de combat par le feu et le mouvement. La combinaison entre les chars de combat, les chars de grenadiers et les moyens d'appui du combat (obusiers blindés revalorisés) fait de la brigade blindée



CV 9030.

un puissant élément de réaction rapide à l'échelon opératif.

Le *Char de grenadiers 2000* permet de transporter les grenadiers de chars directement sur l'objectif avec un maximum de sûreté, ce qui est garanti par une protection passive et active optimisée. Le com-

bat embarqué doit être mené le plus longtemps possible. L'engagement des chars de grenadiers doit être appuyé par les chars de combat et par l'artillerie. Selon la situation, le nouveau char de grenadiers peut également mener le combat sans chars de combat. Avec le *Char de grenadiers 2000*, les formations de grenadiers de chars disposent d'une grande flexibilité d'engagement. Concernant l'engagement et la logistique, le *Char de grenadiers 2000* est conforme aux normes internationales.

Le *Char de grenadiers 2000* peut être engagé pour des missions de maintien de la paix et de gestion de crises, car il est particulièrement qualifié comme moyen de transport protégé; il peut assurer la sûreté de convois et être intégré dans des postes de contrôles (Check Points). Dans tous les scénarios de maintien de la paix, la haute protection qu'il assure à l'équipage permet de faire face, avec un maximum de sûreté, aux intimidations ou aux attaques.

Avec l'acquisition du « Char grenadiers 2000 »

- Les possibilités d'engagement et la multifonctionnalité de l'ensemble de la brigade blindée sont fondamentalement améliorées.
- Des conditions favorables sont créées pour que les formations de grenadiers de chars puissent remplir leurs missions dans les formes futures d'engagements.
- Les risques pour les équipages sont fortement diminués grâce à une protection active (mobilité, puissance de feu) et passive (blindage, silhouette).
- Les investissements consentis jusqu'à aujourd'hui dans les brigades blindées sont fortement revalorisés.
- Les conditions favorables sont ainsi créées pour le remplacement des M-113 63/89 dans les brigades blindées

Il est prévu, dans une première tranche, d'équiper deux des cinq brigades blindées actuelles avec le nouveau *Char de grenadiers 2000*.

Profil du « Char de grenadiers 2000 »

Au niveau de la **mobilité**, le *Char de grenadiers 2000* doit être en mesure de suivre le *Leopard-2* dans le terrain et sur route. Ce doit être un véhicule à chenilles qui offre un maximum de confort pour ses occupants (stabilité, bruit, ventilation, chauffage, sécurité). Il doit disposer d'un système (*WBG/ILR*) lui permettant de se déplacer dans la nuit complète.

Sa **puissance de feu** doit être assurée par un canon de 30 mm, capable de tirer deux sortes de munition, l'*APFSDS-T* (obus-flèche) contre des buts blindés jusqu'à 2000 mètres et l'*FAPDS-T* (Fragible) contre des hélicoptères jusqu'à 2500 mètres, ainsi que contre des buts terrestres non blindés. Le combat contre des positions d'infanterie doit pouvoir être mené jusqu'à 1000 mètres par une mitrailleuse coaxiale de 7,5 mm. Le tir avec ces deux armes doit être assisté par une conduite de tir stabilisée qui permet l'identification, l'acquisition et la destruction d'un objectif mobile à partir du mouvement, ceci de jour comme de nuit. Le *Char de grenadiers*

2000 doit également être équipé de 2 x 4 lances-pots nébulogène.

La conception du véhicule et de son blindage doit lui assurer une **protection** contre des coups directs d'un calibre allant jusqu'à 30 mm (*APFSDS-T*) lors d'un engagement frontal (+/- 30° jusqu'à 1000 mètres) et contre des armes d'un calibre jusqu'à 14,5 mm jusqu'à 500 mètres sur les flancs. Une protection minimale doit être garantie contre les éclats et contre les mines.

Le *Char de grenadiers 2000* doit pouvoir transporter au minimum 7 grenadiers complètement équipés ; son plan de char-



De gauche à droite : Warrior 2000, CV 9030, KUKA M 12.

Données techniques CV 9030		Données techniques KUKA M 12		Données techniques Warrior 2000	
Fabriquant	Hägglunds (Suède)	Fabriquant	Kuka (Allemagne)	Fabriquant	Alvis (Angleterre)
Equipage	3 + 8	Equipage	3 + 7	Equipage	3 + 7
Poids au combat	27 300 kg	Poids au combat	34 400 kg	Poids au combat	33 300 kg
Longueur	6,55 m	Longueur	7,26 m	Longueur	6,97 m
Largeur	3,20 m	Largeur	3,38 m	Largeur	3,38 m
Hauteur	2,75 m	Hauteur	3,04 m	Hauteur	2,96 m
Moteur	660 CV/17 kw/t	Moteur	600 CV/13.2 kw/t	Moteur	650 CV/14,6 kw/t
Autonomie	600 km	Autonomie	500 km	Autonomie	500 km
Vitesse	70 km/h	Vitesse	65 km/h	Vitesse	75 km/h
Galets	7	Galets	6	Galets	6
Tourelle	Stabilisée	Tourelle	Stabilisée	Tourelle	Stabilisée
Canon	Bushmaster II	Canon	Mauser MK2	Canon	Bushmaster II
Cadence	200-400 coups/min	Cadence	650-700 coups/min	Cadence	200-400 coups/min
Autonomie mun	400 coups	Autonomie mun	400 coups	Autonomie mun	400 coups

gement doit permettre le transport de diverses munitions et équipements. L'équipage du char se compose d'un pilote, d'un pointeur et d'un commandant.

Déroulement de l'évaluation

Dans un premier temps, la direction du projet a défini le cahier des charges techniques et la procédure d'acquisition.

Dans un deuxième temps, elle a cherché des véhicules sur le marché répondant au cahier des charges et a lancé un appel d'offres. Après une évaluation préalable des offres rentrées, 3 véhicules sur 8 ont été éliminés. Les 5 restants ont fait l'objet d'une appréciation plus détaillée et, à la fin de cette évaluation, 3 véhicules sont restés en compétition. Il s'agit du CV 9030 (Suède), du KUKA M-12 (Allemagne) et du Warrior 2000 (Grande-Bretagne). Après

avoir été exposés lors de la Journée de l'armée à Frauenfeld en juin 1998, les 3 véhicules ont été réceptionnés et contrôlés par le Groupement de l'armement.

L'instruction du personnel du Groupement de l'armement, des instructeurs des troupes mécanisées et légères et de la logistique a été assurée par les trois firmes sur une période globale de 6 semaines (1 semaine par véhicule et par spécialité (technique/troupe).

Entre le 24 août 1998 et le 19 février 1999, le Groupement de l'armement a procédé à des essais techniques durant 18 semaines (essais de tir contre buts terrestres et contre hélicoptères, essais hivernaux, etc.) dont 2 semaines par véhicules consacrées à des essais logistiques (entretien, réparation, etc).

Les essais à la troupe se sont déroulés sur 6 semaines à Thounne (instruction de base des équipages), sur la place de tir du Wichlen (essais de tir et collaboration avec les grenadiers débarqués), ainsi que sur la



Warrior 2000.



Kuka M-12.

place d'armes de Bure (essais de mobilité, camouflage, technique de combat, etc.). Sous la direction de 4 instructeurs de l'Etat-major d'essais des troupes mécanisées et légères, des équipages de milice par véhicule ont été constitués et une compagnie ad hoc en appui; ces essais se sont déroulés sans

problèmes majeurs et les résultats ont permis de procéder à une évaluation pointue de chaque char, selon le questionnaire établi en collaboration avec l'Etat-major général.

Actuellement, nous nous trouvons dans la phase de comparaison et de configuration

des véhicules en vue du choix final, qui tombera à la fin août de cette année. Le projet passera devant les Chambres avec le programme d'armement 2000. L'introduction à la troupe est prévue pour 2003.

Engagement et instruction

Divers concepts sont actuellement en phase d'élaboration finale. On peut déjà affirmer que l'engagement et l'instruction des formations de grenadiers de chars subiront un profond changement. Le combat mécanisé deviendra la forme de combat principale et le combat débarqué une «ultima ratio». L'instruction sera assistée par des simulateurs et les équipages seront spécialisés (pilotes/pointeurs), sur la base du concept et des procédés d'instruction en vigueur dans les formations de *Leopard-2*.

P. B.

- ▶ **Edition**
- ▶ **Composition**
- ▶ **Imprimerie**
- ▶ **Assemblage**
- ▶ **Laminage**
- ▶ **Graphisme**
- ▶ **Photolithos**
- ▶ **Risographie**
- ▶ **Pliage**
- ▶ **Travail au scanner**

DEMOTEC SA
microédition et impression

**DEMOTEC:
LE CONCEPTEUR
DE LA REVUE
MILITAIRE SUISSE**



5a, fbg Saint-Germain
2900 PORRENTUUY

Tél. 032/466 28 28
Fax 032/466 29 74

Courrier électronique: e-demotec@bluewin.ch